

The background of the cover is a photograph of students in a classroom. In the foreground, a young woman with her hair in a bun is looking down at a laptop. Behind her, another student is visible. The right side of the image is partially covered by a large red rectangle containing the title and version information. At the bottom, there are two more red rectangles containing logos.

Guide des aides au financement

2025 – 2026

Version : avril 2025

**em
lyon**
business
school



**we are
makers**

Sommaire

Le financement de vos études

Modalités de paiement des droits de scolarité.....	2
Solutions de financement	3 – 4

Les aides emlyon business school

Bourses accessibles à l'admission.....	6
Bourses sociales sur droits de scolarité emlyon.....	7
Aides de la Fondation emlyon.....	8 – 9
Accompagnement social, inclusion et handicap.....	10
Bourses des organismes partenaires.....	11 – 12

Les aides du CROUS

Bourse sur critères sociaux du CROUS.....	14
Aides spécifiques du CROUS.....	15

Les aides à la mobilité internationale

Bourses destinées aux étudiants internationaux en France.....	17
Financement des mobilités d'étude et de stage à l'international.....	18

L'expérience professionnelle

Financement par l'expérience professionnelle	20
Financement par l'apprentissage.....	21

Synthèse des bourses.....23 – 24

Vie quotidienne & informations utiles

Offres solidaires de restauration.....	26
Dispositifs d'aide au logement.....	27



Financement de vos études

Modalités de paiement des droits de scolarité

Vous déterminerez votre mode de paiement avant le 31 août lors de votre intégration administrative en ligne (IAEL). Il sera matérialisé par la signature électronique d'une convention financière, document contractuel qui régit les droits de scolarité entre **emlyon** business school et l'étudiant.

Plusieurs options de paiement sont proposées :

Option 1 : paiement comptant à effectuer avant le 31 août.

Option 2 : paiement par prélèvement en plusieurs fois sans frais avec **obligation de signer un mandat de prélèvement avant le 31 août**. Démarrage des prélèvements le 20 octobre.

Option 3 : paiement en plusieurs fois sans frais avec obligation d'effectuer un règlement de la 1^{ère} échéance de 50% avant le 31 août (option disponible uniquement pour les **étudiants non européens** pouvant justifier de leur nationalité sur la base d'une pièce d'identité au moment de leur intégration administrative en ligne).

Global Bachelor in Business Administration & Bachelor of Science

Option 1
Paiement comptant à effectuer avant le 31 août

Option 2
Prélèvement en **9 fois sans frais** :

- 20 octobre (environ 50%)
- 8 prélèvements de 750 EUR chacun du 10 novembre au 10 juin

Option 3
Etudiants non européens
En 3 fois par règlement :

- 50% avant le 31 août
- 25% avant le 10 décembre
- 25% avant le 10 mars

Programme Grande Ecole

Option 1
Paiement comptant à effectuer avant le 31 août

Option 2
Prélèvement en **9 fois sans frais** :

- 20 octobre (environ 40%)
- 8 prélèvements de 1250 EUR chacun du 10 novembre au 10 juin

Option 3
Etudiants non européens
En 3 fois par règlement :

- 50% avant le 31 août
- 25% avant le 10 décembre
- 25% avant le 10 mars

Programmes Master, Master of Science & Mastère Spécialisé

Option 1
Paiement comptant à effectuer avant le 31 août

Option 2
Prélèvement en **3 fois sans frais** :

- 20 octobre (environ 50%)
- 10 novembre (25%)
- 10 décembre (25%)

Option 3
Etudiants non européens
En 3 fois par règlement :

- 50% avant le 31 août
- 25% avant le 10 novembre
- 25% avant le 10 décembre

International MBA

Option 1
Paiement comptant à effectuer avant le 31 août

Option 2
Prélèvement en **3 fois sans frais** :

- 20 octobre (50%)
- 10 novembre (25%)
- 10 décembre (25%)

Option 3
Etudiants non européens
En 3 fois par règlement :

- 50% avant le 31 août
- 25% avant le 10 novembre
- 25% avant le 10 décembre

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter : [Comptabilité Service Etudiant](#).

Solutions de financement (1/2)

Flywire : paiement en ligne sécurisé et optimisé

Tous vos règlements à effectuer sur la plateforme d'intégration administrative en ligne (IAEL) sont désormais à réaliser au-travers de notre **nouvel opérateur Flywire**.

Flywire est une plateforme de paiement en ligne spécialisée dans le secteur de l'éducation. Reposant sur un réseau de paiement mondial et sécurisé, et un service client multilingue (12 langues) disponible sans interruption, Flywire améliore l'expérience étudiante du paiement, notamment grâce à la [garantie du meilleur taux de change](#) et des solutions de paiement adaptées aux marchés locaux (ex : Union Pay ou Alipay sur le marché chinois). Le paiement est simplifié, tracé et suivi.

Payer info

Please provide the details of the person paying

First name *
John

Select your preferred payment method

If a company or organization is paying, please provide details of first name.

Family name *
AUTH

Email *
payor@flywire.com

Address 1 *
45 Folgate

City *
Montgomery

+44 Phone number *
7123456789

Country *
United States

State / Province / Region *
Alabama

Best Price Guaranteed Subject to terms and conditions

Debit/Credit in GBP
£416.00
FX info
Select

Supports: VISA

Bank Direct Debit in GBP
£416.00
FX info
Select

Domestic Bank Transfer in British Pounds (GBP)
£416.00
FX info
Select

VISA International Debit/Credit
£416.00
FX info
Select

Supports: VISA

MasterCard International Debit/Credit
£416.00
FX info
Select

Supports: MasterCard

I want to pay in another currency

Aperçu d'un écran de paiement sur Flywire pour un montant à payer de 500 EUR depuis les Etats-Unis selon les conditions du marché sur les taux de change au 17 mars 2025.

Banques partenaires

Afin d'offrir des solutions de financement avantageuses, **emlyon** business school a développé des partenariats auprès de plusieurs banques françaises. Retrouvez la liste des offres de nos [banques partenaires ici](#). Vous y trouverez les éléments relatifs aux demandes de prêts (avec ou sans caution) pour les étudiants de toute nationalité.

Le rôle d'**emlyon** business school se limite à faciliter l'accès à ces options de financement. **emlyon** ne pourra en aucun cas être considérée comme un intermédiaire en opérations bancaires et n'assumera aucune responsabilité directe ou indirecte liée aux services financiers fournis par ces banques.

👤 Les étudiants ont l'opportunité de rencontrer les partenaires bancaires sur nos campus lors des Journées Portes Ouvertes et durant le mois de septembre.

Le prêt étudiant garanti par l'État

Le [prêt étudiant garanti par l'État](#) (PEGE) permet aux étudiants d'emprunter de l'argent pour financer les dépenses liées à la vie étudiante (frais de scolarité, équipement informatique...), sans devoir fournir à la banque la caution d'un proche ou une preuve de revenus. Pour en bénéficier, il faut être de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Espace économique européen. Le montant et la durée du prêt dépendent de la banque qui l'accorde. Il peut atteindre jusqu'à 20 000 €. La durée est comprise entre 2 ans et 10 ans. Les banques octroient les prêts dans la limite du budget alloué par l'État. La demande se fait auprès des banques partenaires de l'opération. Le prêt doit être remboursé avec les intérêts, mais le remboursement peut être différé à la fin des études.

Solutions de financement (2/2)

INFINITE : le prêt à taux 0%

En partenariat avec **emlyon** business school, le programme INFINITE propose une solution de financement de prêts à taux zéro et sans garant aux étudiants en situation de précarité. INFINITE propose une solution de financement innovante :

- 👉 Un prêt jusqu'à 45 000€ à taux 0%
- 👉 Sans garant
- 👉 Fondé sur un modèle solidaire où l'argent remboursé par un étudiant permettra de financer le prochain
- 👉 Modalités de remboursement adaptées et réalistes.

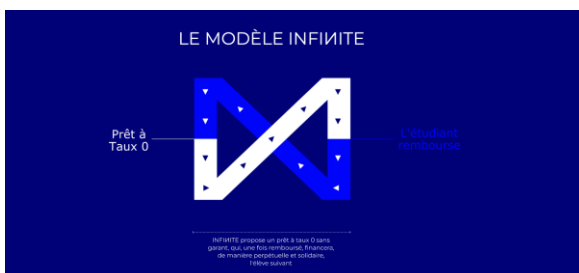
Les étudiants, grâce au prêt différé pendant leurs études, ne remboursent que lorsqu'ils commencent à travailler.

INFINITE offre également aux étudiants bénéficiaires la possibilité d'être mentorés afin de bénéficier des conseils de professionnels.

📌 Vous trouverez les détails du processus de candidature ainsi que les critères de sélection sur le [site Internet](#).

A propos d'INFINITE

INFINITE est une initiative d'[Alexandre Mars](#), entrepreneur engagé depuis plusieurs années en faveur de la justice sociale, notamment à travers sa [Fondation Epic](#) et sa société d'investissement responsable [blisce/](#).



Solutions de financement pour les étudiants internationaux

Prodigy Finance

emlyon business school a un partenariat avec Prodigy Finance, une plate-forme fintech qui permet le financement de la scolarité d'étudiants internationaux qui fréquentent une école de commerce ou une institution de troisième cycle. Pour plus d'informations, consultez le site de [Prodigy Finance](#).



Lendwise

Lendwise est un organisme de financement qui propose des prêts aux étudiants internationaux à des taux d'intérêt compétitifs – autour de 10 %. A **emlyon**, ce dispositif s'adresse exclusivement aux étudiants non français inscrits dans les programmes suivants :

- Programme Grande Ecole
- International MBA
- Master in Finance

Pour en savoir plus sur les conditions et les modalités de candidature, consultez le site de [Lendwise](#).



A photograph of a classroom with students sitting at desks. In the foreground, two young women are smiling and looking towards the right. The woman on the left has long brown hair and wears glasses and a white shirt. The woman next to her has long wavy brown hair and wears a dark sweater. In the background, other students are visible, including a man in a white shirt. A laptop is open on a desk in the foreground, and another laptop with stickers is visible in the background.

Les aides emlyon

Bourses accessibles à l'admission

Durant le processus d'admission, vous pouvez faire une demande de bourse afin d'obtenir une réduction de vos droits de scolarité. Certaines bourses sont cumulables. Pour plus de détails, merci de consulter les équipes Admissions.

Bourse Early Bird

Une bourse de 5% à 20% peut être accordée aux étudiants inscrits aux premières sessions d'admission.

Bourse Excellence

Les candidats recevront automatiquement une bourse de 10% à 25% d'exonération sur présentation des justificatifs valides des tests de management : Tage Mage, GMAT ou mention au baccalauréat.

Bourse individuelle

Les bourses individuelles sont accordées selon différents critères, tels que le profil, l'excellence académique ou la situation financière de l'étudiant. Vous pouvez formuler votre demande de bourse lors de votre candidature qui sera examiné par le jury d'admission.

	Bourse accessibles à l'admission Uniquement lors de la 1 ^{ère} année (sauf indication contraire)				Bourse sociale Sur l'ensemble de la scolarité
	Early Bird	Excellence	Individuelle	Partenariats & parcours emlyon	Réduction des droits de scolarité sur critères sociaux
Global BBA Concours SESAME A1	-	25% : si mention « Très Bien » au baccalauréat	-	-	Bourse de lycée n-1
Global BBA Admissions internationales & parallèles	10% : session 1 5% : session 2	-	Jusqu'à 30% : selon profil	-	Echelon CROUS n-1
Bachelor of Science Data Science for Responsible Business	10% : session 1 5% : session 2	-	Jusqu'à 40% : selon profil (valable sur l'ensemble des années d'études)	-	Bourse de lycée n-1 OU Echelon CROUS n-1
Programme Grande École	10% : session 1 5% : session 2	Jusqu'à 10% : selon résultats aux tests de management	Jusqu'à 30% : selon profil	50% : Institut de l'Engagement Cumulable	Echelon CROUS n-1
Programmes Master gradés DSMI et DSFI	-	Jusqu'à 10% : selon résultats aux tests de management	Jusqu'à 50% : selon profil (valable sur l'ensemble des années d'études)	5% : étudiants provenant du Global BBA emlyon (valable sur l'ensemble des années d'études)	Echelon CROUS n-1
Mastère Spécialisé Master of Science	10% : session 1	Jusqu'à 10% : selon résultats aux tests de management	Jusqu'à 50% : selon profil (valable sur l'ensemble des années d'études)	5% : étudiants provenant du Global BBA emlyon (valable sur l'ensemble des années d'études)	-
International MBA	20% : si inscription avant le 15 janvier 2026	30% : selon résultats test GMAT	Jusqu'à 30% : selon profil	-	-

Bourses sociales sur les droits de scolarité emlyon

Chaque année, **emlyon** renforce sa politique d'ouverture sociale, notamment en faveur des étudiants boursiers du CROUS. Cette initiative vise à favoriser la diversité et l'inclusion au sein de l'école afin de rendre l'enseignement supérieur plus accessible aux étudiants issus de divers horizons socio-économiques. **emlyon** offre à tous les étudiants boursiers du CROUS une réduction des droits de scolarité, pour tous les étudiants du Programme Grande Ecole, et pour les nouveaux étudiants des programmes suivants :

- Global Bachelor in Business Administration
- Bachelor of Science in Data Science for Responsible Business
- Programmes Master :
 - Diplôme Spécialisé en Finance (DSFI) / Master in Finance
 - Diplôme Spécialisé en Management de l'Innovation (DSMI)
 - Master in Strategy & Consulting
 - Master in Data Science & Artificial Intelligence Strategy
 - Master in Digital Marketing & Data Analytics

Pourcentage de la remise sociale emlyon aux boursiers du CROUS

Echelon 0bis	5%
Echelon 1	10%
Echelon 2	15%
Echelon 3	20%
Echelon 4	30%
Echelon 5	50%
Echelon 6	75%
Echelon 7	100%

Droit de scolarité

Les étudiants boursiers du CROUS obtiendront une réduction de **5% à 100% des droits de scolarité emlyon**. La remise sociale offre l'exonération totale des droits de scolarité aux étudiants boursiers échelon 7. La réduction s'applique en fonction de **l'échelon de bourse CROUS définitif de l'année académique précédente (année n-1)**. Par exemple, pour l'année universitaire 2025-2026, la référence est l'échelon de bourse mentionné dans la notification CROUS définitive 2024-2025. Pour l'année universitaire suivante 2026-2027, la référence sera l'échelon de bourse mentionné dans la notification CROUS définitive 2025-2026.

*L'année CROUS n-1 n'étant pas disponible pour les étudiants A1 des programmes Global BBA et Bachelor of Science, la notification de la **bourse de lycée** sera prise en compte dans le calcul de la réduction. Les notifications des boursiers lycée français du réseau de l'AEFE ne sont pas acceptées.*

Pour bénéficier de la remise sociale emlyon, les nouveaux étudiants doivent **obligatoirement** déclarer leur statut CROUS auprès des services Admissions. Les étudiants déjà inscrits n'ont aucune démarche à effectuer pour recevoir la remise sociale.

Le montant de la remise sera visible sur la note de débit dès lors du processus d'admission et sur la convention financière lors de l'inscription administrative définitive.

Droit de scolarité à taux réduit

Les étudiants boursiers du CROUS recevront une réduction sur les droits de scolarité à taux réduit dans le cadre d'une **année de césure**. Le pourcentage s'appliquera suivant le barème ci-joint et également selon l'année de référence n-1.



Aides de la Fondation **emlyon**



La Fondation **emlyon**

La Fondation **emlyon** est le véhicule philanthropique de l'école pour recevoir des dons d'individus (anciens élèves, parents d'élèves, encadrants, ...), ou du mécénat d'entreprises.

Elle articule ses actions d'intérêt général avec les engagements RSE de l'école et les prolonge, au bénéfice direct des étudiants. Chaque don est reversé directement aux étudiants qui en ont le plus besoin, soit environ 500 étudiantes et étudiants soutenus chaque année. Placée depuis sa création en 1993 sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation **emlyon** opère avec une philosophie plaçant l'humain au cœur de tous ses projets.

Grâce aux donateurs, la Fondation vise à accompagner les talents de notre école et à favoriser leur réussite académique.

Les objectifs de la Fondation **emlyon** se concentrent sur plusieurs axes essentiels :

- Soutenir l'égalité des chances, l'ouverture sociale et la diversité,
- Développer les offres de bourses et aides au financement,
- Permettre l'accès aux formations emlyon aux étudiants des milieux modestes.

En poursuivant ces objectifs, la Fondation **emlyon** contribue activement à créer un environnement plus inclusif et équitable où chaque étudiant a la possibilité de réussir et de réaliser son plein potentiel, quel que soit son origine socio-économique.



Les bourses sont financées par les dons récoltés par la Fondation emlyon. La Fondation ne peut pas garantir au préalable les montants et les critères d'éligibilité. En effet, ils dépendent des dons reçus et sont susceptibles d'évoluer chaque année académique.

Lucie CONSTANT

Déléguée Générale de la Fondation **emlyon**

Pour plus d'informations sur la [Fondation emlyon](#)



Aides de la Fondation **emlyon**



Bourses sociales sur frais de vie pour les bénéficiaires du CROUS

La Fondation **emlyon** délivre des bourses de solidarité pour accompagner les étudiants boursiers du CROUS dans leurs dépenses quotidiennes de vie tels que le logement, l'alimentation, le transport, et d'autres coûts associés à la vie étudiante au-delà des frais de scolarité. Les critères d'éligibilité et les procédures de candidature sont définis début septembre, dès la période de collecte de don terminé.



En 2024-2025, 30 étudiants boursiers du CROUS ont reçu des bourses de vie de la Fondation **emlyon**, ce qui représente un montant total de 150 000 €.

En parallèle, chaque mois, le **Fonds d'urgence** permet d'aider une dizaine d'étudiants pour un montant total de plusieurs milliers d'euros.

Le Fonds d'urgence de la Fondation **emlyon**

Au cours de leur formation, certains étudiants peuvent rencontrer des difficultés financières passagères susceptibles de compromettre leur parcours académique et leur avenir. Le Fonds d'urgence de la Fondation **emlyon** vise à aider de manière exceptionnelle les étudiants confrontés à des situations imprévues et dramatiques (rupture familiale, perte d'emploi des parents, situations de grande précarité, problèmes de santé, ...).

Ce programme est spécifiquement conçu pour faire face à des situations d'urgence qui ne sont pas liées à des problèmes structurels. Chaque demande est examinée mensuellement par une commission, qui évalue la situation sociale et financière de l'étudiant. Les montants attribués varient en fonction des circonstances.

Tickets services

À l'issue des commissions, des « tickets services » sont également distribués. Les étudiants peuvent les utiliser pour l'achat de denrées alimentaires, de produits d'hygiène, d'articles d'entretien, etc. Les chèques services constituent une aide concrète et rapide pour soulager nos étudiants en précarité.

Contact

Scholarships & Financial Aid

en charge de l'instruction et du suivi des bourses
de la Fondation **emlyon**
scholarships@em-lyon.com

Accompagnement social, inclusion & handicap

Le **Pôle Santé & Bien-être** par APICIL vous offre des services gratuits de prévention et de promotion de la santé et de soins. Une équipe pluridisciplinaire, comprenant des infirmières, un médecin de prévention agréé par la CDAPH et des psychologues, est à votre disposition pour vous aider, vous sensibiliser et répondre à toutes vos questions liées à votre santé, qu'elle soit psychique et/ou physique.

[Plus d'information](#)

Accompagnement social

Dans le cadre d'un d'accompagnement social individualisé, une assistante sociale est à votre disposition pour vous informer et vous accompagner pour toute question ou difficulté d'ordre administratif, familial, financier ou lié à la santé. En cas de besoin, vous pouvez prendre directement contact avec l'assistante sociale.



Assistante Sociale

Bérangère MARTIN

emsocial@interface-es.fr

Handicap & inclusion

Le pôle Handicap coordonne les assistances personnalisées d'accompagnement pédagogique nécessaires, les aménagements d'études et les modalités d'examen en lien avec les services pédagogiques. Le pôle Handicap peut vous aider à déclarer votre situation auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Cette démarche peut vous ouvrir des droits couvrant la vie quotidienne : achats d'aides techniques, assistance d'un auxiliaire de vie, transports adaptés (domicile-université). Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la référente handicap et inclusion.



Référente Handicap & Inclusion

Alexandra MAISONHAUTE

handicap@em-lyon.com

Bourse Handicap & Santé Fragile

La **Fondation emlyon** accorde une importance particulière aux étudiants en situation de handicap en leur proposant des bourses spécifiques. Cette aide a pour vocation de couvrir une partie des dépenses de vie alourdies par le handicap ainsi que de fournir une assistance à la mobilité pour faciliter les déplacements, aussi bien au quotidien que lors de stages à l'étranger.

Critères : se déclarer auprès du service handicap et être boursier du CROUS.

Depuis 2025, **Capgemini Invent** soutient ce dispositif, permettant ainsi d'accompagner davantage d'étudiants en situation de handicap. Grâce à ce partenariat, la Fondation emlyon renforce son engagement pour alléger les coûts liés au handicap et favoriser l'inclusion des étudiants dans leur parcours académique et professionnel.

Capgemini invent
MISSION HANDICAP
**Tous différents,
Tous compétents.**



En 2024-2025, la Fondation a versé une bourse de 1 000 € à 17 étudiants **emlyon** en situation de handicap.

Les bourses des organismes partenaires

Chaque année, **emlyon** business school collabore avec des entreprises et des fondations dans le cadre de programmes de mécénats et de partenariats afin d'accompagner et soutenir les étudiants en leur proposant des bourses de vie ou des programmes de mentorat.

Des appels à candidatures sont organisés par **emlyon** pour informer les étudiants concernés.

La bourse Sanofi NextGen

Dans le cadre de son initiative « *Un million de conversations* » et de sa bourse NextGen, Sanofi propose d'accompagner financièrement **jusqu'à 5 étudiants par an, à hauteur de 8 000 €**, et d'être mis en lien avec un **mentor au sein de Sanofi**, pour les aider à devenir des leaders dans le domaine de la santé.

Les critères d'éligibilité sont :

- ✓ MSc HIDS & cursus BioPharma du PGE
- ✓ Être en stage ou alternance à Sanofi
- ✓ Boursier du CROUS et/ou situation de handicap et/ou issu des QPV

sanofi

La bourse bioMérieux

Dans le cadre de son engagement envers l'éducation et la diversité, l'entreprise bioMérieux offre des bourses de vie aux étudiants internationaux de l'école. Chaque année, cette initiative permet d'attribuer **4 bourses** d'un montant de **5 000 €** chacune.

Les critères d'éligibilité ne sont pas encore définis pour l'année académique 2025-2026.



Le service Scholarships se charge de présélectionner les dossiers, puis de transmettre la liste au comité de sélection bioMérieux. La campagne de candidature se déroule en décembre et les résultats sont communiqués en février.

Le programme de parrainage Propulseo

Grâce à son partenariat avec l'association **Propulseo**, emlyon offre à ses étudiants la possibilité de bénéficier d'un **parrainage d'entreprise** unique. Ce programme propose une bourse d'études mensuelle, en moyenne de **400€/mois** sur les éditions précédentes, ainsi qu'un **mentorat individuel** avec un cadre de l'entreprise marraine. En complément, les étudiants sélectionnés accèdent à des **opportunités professionnelles privilégiées** (stages, alternances, CDI). L'accompagnement peut être reconduit jusqu'à trois ans. En 2024-2025, l'association a proposé **5 opportunités de parrainage** pour des étudiants de business school à Lyon. Une dizaine d'étudiants emlyon ont déjà bénéficié de ce soutien lors des éditions précédentes.

[Consultez les informations.](#)

Ce dispositif est ouvert à tous les étudiants.

 **PROPULSEO**

Les bourses des organismes partenaires

Chaque année, **emlyon** business school collabore avec des entreprises et des fondations dans le cadre de programmes de mécénats et de partenariats afin d'accompagner et soutenir les étudiants en leur proposant des bourses de vie ou des programmes de mentorat.

Des appels à candidatures sont organisés par **emlyon** pour informer les étudiants concernés.

Le programme « 1 étudiant 1 ordi » de la Fondation Boulanger

A travers son programme « 1 étudiant 1 ordi », la Fondation Boulanger s'engage dans la lutte contre la précarité numérique des étudiants en leur offrant des **ordinateurs neufs ou reconditionnés**. En 2024-2025, **50 étudiants** emlyon ont pu bénéficier de ce dispositif pour poursuivre leurs études dans les meilleures conditions possibles.

Les critères d'éligibilité sont :

- ✓ Boursiers du CROUS échelons 6 et 7
- ✓ Campus de Lyon
- ✗ Période de césure, alternance, stage ou en mobilité internationale non éligible



Le programme de mentorat de la Fondation Florence

La Fondation Florence propose à des étudiants boursiers d'être **mentorés tout au long de leur parcours académique à emlyon**, par des individus hautement qualifiés des secteurs suivants : Droit / Finance / Conseil / Banque / Private Equity.

Les critères d'éligibilité sont :

- ✓ 1^{ère} année du Programme Grande Ecole
- ✓ Boursiers du CROUS échelons 4 à 7
- ✓ Recherche de stage en Droit / Finance / Conseil / Banque / Private Equity



FLORENCE

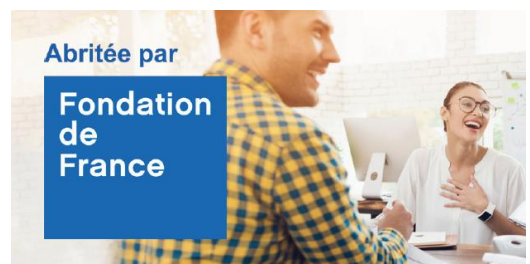
depuis 1929

La bourse de la Fondation Jacques Lambert

Abrutée par la Fondation de France, La Fondation Jacques Lambert attribue des bourses d'études aux étudiants d'écoles de commerce issus de classes préparatoires. Le montant de la bourse est de **2 500 € par étudiant**. Chaque année, **emlyon** business school sélectionne 3 dossiers et les soumet à la Fondation Jacques Lambert. La campagne de candidature se déroule en janvier et les résultats sont communiqués fin avril.

Les critères d'éligibilité sont :

- ✓ Etudiants boursiers du CROUS (sauf échelon 7)
- ✓ Nationalité française
- ✓ 1^{ère} année du Programme Grande Ecole (post-prépa)
- ✓ Être âgé de moins de 22 ans
- ✓ Excellents résultats académiques



A photograph of two students, a man and a woman, sitting at a desk and working on laptops. The man is in the foreground, seen from the side, typing on his laptop. The woman is behind him, smiling and looking at her laptop. They are in a bright room with large windows in the background. A red rectangular box is overlaid on the right side of the image, containing the title text.

Les aides du CROUS

Les aides du CROUS

Bourses sur critères sociaux du CROUS

Afin de vous accompagner dans le financement de vos études, vous avez la possibilité de faire une demande de bourse du CROUS sur critères sociaux relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le calcul de la bourse est réalisé sur la base des revenus indiqués dans l'avis d'imposition du foyer fiscal des parents et des points de charge identifiés.

Les points de charge sont calculés selon :

- 👉 La distance entre le domicile et l'établissement
- 👉 La situation familiale
- 👉 Le nombre d'enfants à charge et étudiant dans l'enseignement supérieur

Les critères d'éligibilité sont :

- Étudiants des programmes Grande Ecole, Global BBA, Bachelor of Science, et Master gradés DSFI & DSMI
- Être âgé de moins de 28 ans lors de la 1^{ère} demande
- Titulaire du baccalauréat français
- Nationalité française, ou citoyen européen sous certaines conditions

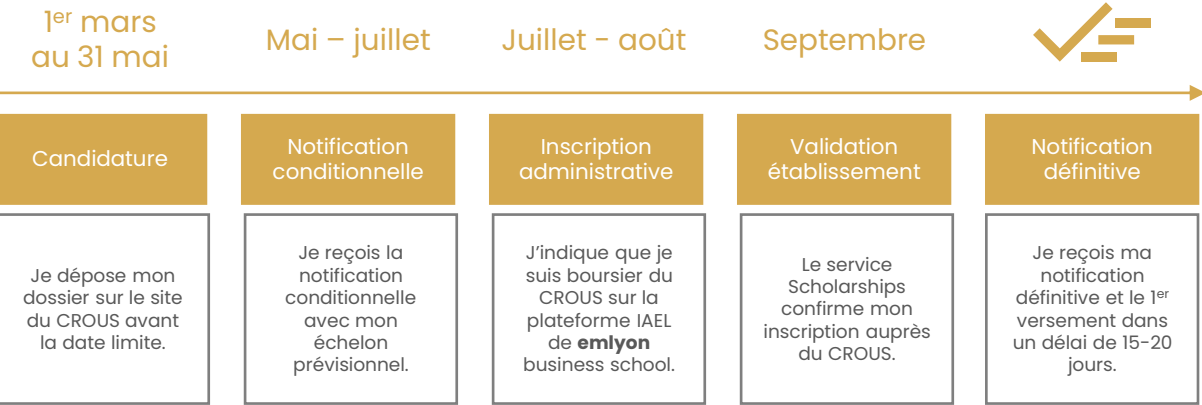
- ✅ Les étudiants en année de césure maintiennent leur droit à la bourse
- ❌ Les étudiants en alternance ne peuvent pas prétendre à la bourse du CROUS
- ❌ Les programmes MS et MSc ne sont pas éligibles

Montant total de la bourse suivant l'échelon :

- **Echelon 0bis** : 1 454 €
- **Echelon 1** : 2 163 €
- **Echelon 2** : 3 071 €
- **Echelon 3** : 3 828 €
- **Echelon 4** : 4 587 €
- **Echelon 5** : 5 212 €
- **Echelon 6** : 5 506 €
- **Echelon 7** : 6 335 €

Comment déposer votre demande de bourse CROUS ?

La demande de bourse et/ou logement se fait à travers une procédure unique appelée Dossier Social Etudiant (DSE). Cette procédure est à effectuer par les futurs et actuels étudiants **emlyon** business school pour l'année académique 2025-2026 sur le site : messervices.etudiant.gouv.fr avant le 31 mai 2025 pour permettre un traitement du dossier dans les meilleurs délais et de pouvoir bénéficier de la mise en paiement de la bourse dès la rentrée, au mois de septembre. Si vous remplissez votre dossier avant le 31 mai, vous serez également prioritaire pour votre demande de logement CROUS. Vous pouvez vérifier votre éligibilité avec le [simulateur de bourse](#).



Les aides spécifiques du CROUS

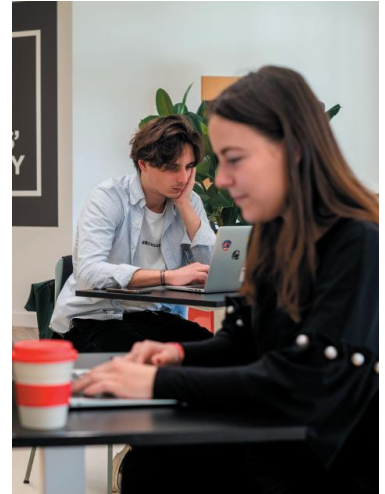
Allocation spécifique annuelle pour étudiant en difficulté (ASAA)

Cette allocation spécifique s'adresse aux étudiants en situation d'autonomie avérée qui ne bénéficie plus du soutien matériel de leurs parents et se trouvant en détresse financière. Cette allocation, non cumulable avec une bourse sur critères sociaux est versée pendant toute l'année universitaire en 6 à 10 mensualités. Le montant de l'aide correspond à un des échelons Obis à 7 de la bourse sur critères sociaux, soit entre **1 454 €** et **6 335 €** par an. L'allocation annuelle du CROUS est attribuée, dans les cas suivants :

- **En situation d'autonomie avérée, sans soutien matériel des parents.** Le domicile de l'étudiant doit être séparé de celui de sa famille et il doit être indépendant fiscalement. L'étudiant doit avoir des revenus réguliers liés à une activité salariée d'un montant annuel au moins égale à 3 SMIC net sur les 12 derniers mois.
- De **28 à 35 ans en reprise d'études**, sous conditions de ressources.
- En **rupture familiale** ou confrontés à des difficultés particulières.

Une assistante sociale évaluera la situation de précarité et d'isolement de l'étudiant et effectuera la décision d'attribution.

[Plus d'information](#)



L'aide ponctuelle du CROUS

Le CROUS offre une **aide ponctuelle** et exceptionnelle aux étudiants boursiers du CROUS ou non, rencontrant des difficultés passagères. L'aide spécifique est destinée aux étudiants confrontés à des situations familiales ou personnelles difficiles, telles que des problèmes de logement, des dépenses liées à la scolarité, la rupture familiale ou l'expulsion du domicile, etc. Cette aide est soumise à une évaluation sociale. Les montants et les conditions d'attribution de cette aide peuvent varier en fonction des situations individuelles et des politiques spécifiques de chaque CROUS.

Si vos difficultés financières sont durables, il est recommandé de déposer un dossier pour [l'aide annuelle ASAA](#).

L'aide au mérite du CROUS

Complémentaire à la bourse sur critères sociaux, il s'agit d'une **aide supplémentaire** attribuée aux étudiants ayant obtenu la mention « **très bien** » à la dernière session du baccalauréat. [L'aide au mérite](#) pour étudiant boursier ne fait pas l'objet d'une demande particulière de la part de l'étudiant, le CROUS se charge d'identifier les étudiants éligibles.

Pour l'année académique 2025/2026, le montant total est de 900 €, versé en 9 mensualités d'octobre à juin.

Pour toute demande, contactez le CROUS de votre académie

Crous • Lyon ▼

Crous • Paris ▼



A group of young people, likely students, are standing outside a building. In the foreground, a young man with dark hair and a beard is looking at a smartphone. To his left, a young woman with dark hair is looking towards him. In the background, other students are visible, including one with a backpack. A red rectangular box is overlaid on the right side of the image, containing the title text.

Les aides à la mobilité internationale

Les bourses destinées aux étudiants internationaux en France

Le gouvernement français, par l'intermédiaire du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), soutient la mobilité des étudiants internationaux en France à travers des programmes de bourses d'Excellence.

Différentes bourses sont proposées selon la nationalité d'origine.

👉 Renseignez-vous auprès de [l'Espace Campus France de votre pays](#) pour connaître les différents programmes de bourses disponibles

👉 Campus [France Bourses](#) : l'outil indispensable pour la recherche de financement

Le programme France Excellence-Major

La bourse **Excellence-Major** est destinée à soutenir les bacheliers et futurs étudiants internationaux provenant du **réseau des lycées français** à travers le monde, qui aspirent à poursuivre leurs études supérieures en France. Elle est attribuée sur critères d'excellence académiques, déterminé par la mention « *très bien* » ou « *bien* » au baccalauréat. Les montants des bourses sont définis selon la situation sociale allant de 280 € à 860 € par mois pour une durée maximale de 5 ans (niveau master 2).

Cette bourse confère à l'étudiant le statut de Boursier du Gouvernement Français (BGF). La commission de sélection des bourses est organisée par l'AEFE chaque année, courant mai. Consultez les [informations](#)



Le programme France Excellence Europa

Le programme de bourse "**France Excellence Europa**" s'adresse aux étudiants non français originaires d'un des 26 autres états membres de l'Union européenne souhaitant poursuivre leurs études supérieures de niveau master 1 ou 2 en France. La bourse prévoit un versement d'une allocation semestrielle de 6 850 € ainsi qu'une indemnité d'installation de 1 700 €. La bourse ne prend pas en charge les droits de scolarité.

Les candidats doivent transmettre leur dossier à l'Ambassade de France de leur pays d'origine.

Consultez les [informations](#)



Le programme France Excellence Eiffel

Le programme **d'Excellence Eiffel** offre une bourse d'études aux étudiants internationaux souhaitant effectuer un diplôme de niveau master ou doctorat dans un établissement français. Les critères de sélection reposent sur **l'excellence académique** et la pertinence du projet professionnel de l'étudiant. Les lauréats perçoivent une allocation mensuelle d'un montant de 1 181 €. La bourse ne prend pas en charge les droits de scolarité.

emlyon business school présente les candidatures auprès de Campus France chaque année en décembre.

Consultez les [informations](#)



Le financement des mobilités d'études et de stage à l'international (1/2)

La Bourse Erasmus+

Le programme Erasmus+ est une initiative de l'Union européenne visant à promouvoir la mobilité et la coopération entre pays partenaires. Vous pouvez prétendre à la bourse Erasmus+ afin de financer une partie de votre mobilité de stage ou échange universitaire en Europe.

Les critères d'éligibilité sont :

- ✓ Stage ou contrat local en Europe avec gratification ≤ 1 200 €/mois (selon pays)
- ✓ Echange universitaire Erasmus+ en Europe
- ✓ Programmes PGE, GBBA, BSc, IMBA, DSFI & DSMI
- ✗ Programmes MS/MSc non gradés ne sont pas éligibles
- ✗ Mobilités free movers non éligibles

Le calcul de la [bourse Erasmus+](#) varie selon le coût de la vie du pays d'accueil et la durée de la mobilité. Chaque année universitaire, **emlyon** business school établit une politique d'attribution définissant les montants. Le montant totale de la bourse Erasmus+ peut varier entre 900 € et 1 500 €.

Un complément vous sera accordé si vous privilégiez un mode de transport éco-responsable. Une aide complémentaire de 500 € minimum peut vous être versée si vous répondez aux critères d'inclusion.

Les montants des bourses de mobilité sont susceptibles d'évoluer chaque année et dépendent des enveloppes budgétaires allouées par la Région et l'Agence Erasmus+.



Erasmus+

La Bourse Région Mobilité Internationale Etudiants (BRMIE)

La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient la mobilité internationale des étudiants de la Région, avec la BRMIE, dans le cadre d'un stage ou d'un semestre d'échange universitaire à l'international. À titre indicatif, en 24-25 les étudiants ont pu bénéficier d'une bourse de 760 € pour une période de mobilité d'environ 6 mois et 1 330 € pour une période de mobilité d'environ 1 an. Une aide complémentaire est attribuée selon l'échelon de la bourse du CROUS (de 80 € à 530 €), et les étudiants en situation de handicap bénéficient d'une aide complémentaire de 530 €.

Attention : il n'est possible de bénéficier de la BRMIE qu'une seule fois lors de son cursus à emlyon.

Les critères d'éligibilité sont :

- ✓ Stage ou contrat local avec gratification ≤ 670 €/mois
- ✓ Echange universitaire hors Europe
- ✓ Programmes PGE, GBBA, BSc, IMBA & DSFI
- ✗ Programmes MS/MSc non gradés ne sont pas éligibles
- ✗ Mobilités intercampus & free movers non éligibles
- ✗ Etudiants du Campus Paris non éligibles
- ✗ Stages de césure non éligibles



Le financement des mobilités d'études et de stage à l'international (2/2)

Les bourses de mobilité des autres régions et départements

Il existe également de nombreux dispositifs d'aide à la mobilité proposés par d'autres régions et départements de France. Ces aides peuvent permettre aux étudiants de financer une partie des frais liés à une expérience internationale, que ce soit pour un échange académique, un stage à l'étranger, ou un projet de recherche. Certains de ces dispositifs s'adressent aux étudiants résidant dans la région ou le département en question avant le début de leurs études, quel que soit leur lieu actuel d'inscription :

- [Région – Normandie](#)
- [Département – Charente](#)
- [Département – Creuse](#)
- [Département – Landes](#)
- [Département – Mayenne](#)
- [Département – Morbihan](#)
- [Département – Haute-Vienne](#)

Les conditions d'éligibilité, les montants accordés, ainsi que les modalités de candidature varient selon chaque région ou département. Nous encourageons les étudiants à se renseigner directement auprès des services régionaux ou départementaux concernés pour connaître les dispositifs auxquels ils pourraient prétendre.

Attention : Les bourses de mobilité des autres régions peuvent être cumulables avec une bourse Erasmus+, mais pas avec la Bourse Région Mobilité Internationale Etudiants (BRMIE).

Bourse OFAJ | Stage en Allemagne

Dans le cadre d'un stage en Allemagne, vous pouvez bénéficier d'une bourse proposée par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ).

La bourse est de 300 € par mois (900 € pour 3 mois maximum). Elle peut être cumulée avec la bourse Erasmus+ si le revenu mensuel n'excède pas 1 200 €.

Les critères d'éligibilité sont :

- ✓ Minimum 4 semaines de stage en Allemagne
- ✓ Stage obligatoire avec gratification < 1200 €/ mois
- ✗ Stages en institutions françaises non éligibles

OFAJ
DFJW

A photograph of a group of students in a classroom or lecture hall. They are seated at desks, some using laptops. The students are diverse in age and appearance. A large red rectangular box is overlaid on the right side of the image, containing the text 'L'expérience professionnelle' in white. The overall atmosphere is professional and academic.

L'expérience professionnelle

Le financement par l'expérience professionnelle

Les stages

A travers vos choix de stage, le Career Center vous prépare et vous accompagne à une insertion réussie et à une employabilité durable. Chaque programme dispensé à **emlyon** business school vous propose une ou plusieurs période(s) de professionnalisation réalisable(s) dans une entreprise, une ONG ou une association. Chaque stage peut donner lieu à une gratification selon la destination. En France, la gratification minimale est fixée à 4,35 €/heure pour tout stage d'une durée supérieure à 2 mois, mais ces gratifications sont très variables selon le poste occupé, les secteurs d'activités, les lieux de stage et votre année d'étude dans le programme (notamment le Programme Grande École). Cette source de revenu pourra donc en partie contribuer au financement de vos études. Les gratifications ci-dessous sont donc transmises à titre indicatif :

- Les programmes Global BBA et Bachelor of Science, réalisables sur 4 ans, prévoient 3 à 4 stages sur la durée du parcours. La gratification moyenne est d'environ 600 €/mois pour les stages en France et supérieure pour les stages de fin d'études.
- Le Programme Grande École, réalisable sur 3-4 ans, prévoit 3 à 4 stages sur la durée du parcours. La gratification moyenne est d'environ 1200 €/mois.
- Les Masters of Science prévoient un stage de 4 à 6 mois à la fin du cursus. La gratification moyenne est d'environ 1100 €/mois.
- Les Mastères Spécialisés prévoient un stage de 4 à 6 mois à la fin du cursus. La gratification moyenne est d'environ 1500 €/mois.

Contact : internship@em-lyon.com

CAREER CENTER by JobTeaser : **emlyon** business school vous accompagne dans votre projet professionnel et vous propose des offres de stage accessibles sur notre site internet JOBTEASER dès votre intégration.

Les jobs étudiants

Les CROUS proposent régulièrement des offres d'emploi dans toute la France.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des offres d'emploi du CROUS directement sur le site Jobaviz : [consulter les annonces des CROUS](#).

CAREER CENTER by JobTeaser : **emlyon** business school vous accompagne dans votre projet professionnel et vous propose des offres d'emploi accessibles sur notre site internet JOBTEASER dès votre intégration.

La prime d'activité

La prime d'activité est un complément de revenu mensuel versé, sous condition de ressources, aux actifs dès 18 ans. Elle est versée par les caisses d'allocations familiales (CAF) et la mutualité sociale agricole (MSA).

Les étudiants ou les personnes en contrat d'apprentissage peuvent bénéficier de la prime sous certaines conditions. Les étudiants salariés qui perçoivent plus de 1 047,55 € par mois (soit 78% du SMIC net) durant les trois mois qui précèdent leur demande, peuvent avoir droit à la prime.

A noter : les gratifications de stage ne sont pas considérées comme un revenu d'activité. Si vous êtes stagiaire, il vous faudra donc avoir un emploi à côté pour bénéficier de la prime.

Le financement par l'apprentissage

Le principe de l'apprentissage permet aux étudiantes et aux étudiants d'acquérir les connaissances et les compétences en alternant des périodes de formation à l'école et des périodes en entreprise. Le contrat d'apprentissage est un parcours très exigeant académiquement combiné à une première expérience professionnelle conséquente.

Dans le cadre du **programme Grande Ecole et Global BBA**, l'apprentissage est uniquement autorisé durant **la dernière année d'étude**.

L'apprentissage est ouvert aux étudiants internationaux sous réserve de la validation des requis académiques et d'un niveau suffisant en français. La première étape, avant d'envisager une éventuelle contractualisation et avant même de démarrer toute recherche d'entreprise, est d'être éligible au parcours en apprentissage. La liste des requis pédagogiques se trouve sur votre makersboard : *« L'apprentissage à emlyon »*.

🔍 Chaque année, le nombre de places disponibles en apprentissage est limité et fixé par la Direction des Programmes et par le Centre de Formation pour Apprentis (CFA) de l'école.

L'étudiant en alternance « perd » son statut d'étudiant au profit de celui de salarié. Il dispose des mêmes droits et devoirs que les autres collaborateurs de l'entreprise.

Etant donné que les statuts d'étudiant et de salarié ne peuvent pas être cumulés, en choisissant l'alternance vous perdez votre droit à la bourse du CROUS.

emlyon business school propose également 3 programmes Mastère Spécialisé disponibles en alternance :

- MS Juriste Manager International
- MS Transformation Digitale, Marketing et Stratégie
- MS Entrepreneuriat et Management de l'Innovation

Ces programmes sont ouverts aux étudiants avec un diplôme bac+5 et pour les très bons profils dès un diplôme bac+4. Le MS Juriste Manager International n'est ouvert qu'aux étudiants détenteurs d'un master 2 en droit, toutes disciplines confondues.

Financement

Le contrat d'apprentissage prévoit que les droits de scolarité soient intégralement pris en charge par l'employeur. Ainsi, **votre année sera financée par l'entreprise**.

Si votre contrat est signé après votre intégration administrative (IAEL), vous recevrez le remboursement de vos droits de scolarité. Le virement sera effectué au plus tard le mois suivant la fin de votre période d'essai en entreprise.





Synthèse des bourses

Synthèse des bourses

par programme **emlyon** business school

Programme Grande Ecole	Etudiant boursier CROUS	Etudiant non boursier	Etudiants internationaux
Bourse du CROUS	✓		
Bourses à l'admission	✓ Uniquement AST	✓	✓
Bourse sociale sur droits de scolarité emlyon	✓		
Bourses France Excellence (Major, Europa & Eiffel)			✓
Bourse Jaques Lambert	✓ Uniquement post-prépa en A1		
Bourse Sanofi NextGen	✓ Uniquement cursus BioPharma	✓ Uniquement cursus BioPharma	✓ Uniquement cursus BioPharma
Bourses de mobilité (Erasmus + / BRMIE / OFAJ)	✓	✓	✓

Master gradés (DSFI / DSMI)	Etudiant boursier CROUS	Etudiant non boursier	Etudiants internationaux
Bourse du CROUS	✓		
Bourses à l'admission	✓	✓	✓
Bourse sociale sur droits de scolarité emlyon	✓		
Bourses France Excellence (Major, Europa & Eiffel)			✓
Bourses de mobilité (Erasmus + / BRMIE / OFAJ)	✓ BRMIE seulement pour DSFI	✓ BRMIE seulement pour DSFI	✓ BRMIE seulement pour DSFI

Mastère Spécialisé Master of Science	Etudiants français	Etudiants internationaux
Bourse du CROUS	✗	
Bourses à l'admission	✓	✓
Bourse Sanofi NextGen	✓ Uniquement MSc HIDS	✓ Uniquement MSc HIDS

Synthèse des bourses par programme **emlyon** business school

Global BBA	Etudiant boursier CROUS	Etudiant non boursier	Etudiants internationaux
Bourse du CROUS	✓		
Bourses à l'admission	✓	✓	✓
Bourse sociale sur droits de scolarité emlyon	✓		
Bourses France Excellence (Major)			✓
Bourses de mobilité (Erasmus + / BRMIE / OFAJ)	✓	✓	✓

BSc in Data Science for Responsible Business	Etudiant boursier CROUS	Etudiant non boursier	Etudiants internationaux
Bourse du CROUS	✓		
Bourses à l'admission	✓	✓	✓
Bourse sociale sur droits de scolarité emlyon	✓		
Bourses France Excellence (Major)			✓
Bourses de mobilité (Erasmus + / BRMIE / OFAJ)	✓	✓	✓

Bourses accessibles à tous les programmes	Etudiant boursier CROUS	Etudiant non boursier	Etudiants internationaux
Fonds d'urgence Fondation emlyon	✓	✓	✓
Bourse & programme mentorat Propulseo	✓	✓	✓
Programme « 1 étudiant 1 ordi » Fondation Boulanger	✓		



La vie quotidienne & infos utiles

Les offres solidaires de restauration

Les restaurants & cafétérias CROUS

Les restaurants et les cafétérias du CROUS de Lyon proposent quotidiennement des repas variés, équilibrés et de qualité, à un tarif social :

- **1 € pour les boursiers** et les étudiants en situation de précarité financière
- **3,30 € pour les non boursiers**

Vous composez votre repas complet avec un large choix d'entrées, plats, fromages et desserts. Une offre végétarienne quotidienne est proposée dans tous les restaurants du Crous de Lyon.

Comment payer un repas CROUS ?

Pour simplifier le paiement d'un repas dans les restaurants et les cafétérias du CROUS de Lyon, il suffit d'activer son [compte Izly](#).

[Plus d'information](#)

Liste des structures proches

- Restaurant Descartes | Lyon 7 : 11h30 à 14h
- Restaurant des Quais | Lyon 7 : 11h15 à 13h45
- Cafétéria Le Corner | Lyon 7 : 7h45 à 16h
- Restaurant Nation | Paris 12 : 11h30 à 14h



L'AGORAé, une épicerie sociale et solidaire

Les AGORAé sont des épiceries pour les étudiantes et étudiants en précarité et pouvant rencontrer des difficultés dans la vie de tous les jours en leur proposant des denrées à 10% du prix du marché (les pâtes à 1€ au supermarché sont à 0,10€ à l'AGORAé) mais aussi en proposant régulièrement des activités pour lutter contre l'isolement social.

Devenir bénéficiaire des AGORAé :

Les épiceries des AGORAé ne sont accessibles qu'aux étudiantes et étudiants ayant rempli et déposé un dossier, étudié ensuite en commission de manière anonyme. L'accès à l'épicerie est accordé en fonction du reste à vivre journalier.

[Plus d'information](#)

Les Escales Solidaires d'Habitat & Humanisme

Les Escales Solidaires proposent deux repas hebdomadaires, réservés aux jeunes et aux étudiants, au prix de 2€, afin de lutter contre la précarité alimentaire chez les étudiants. Ces repas sont des moments conviviaux organisés le mardi soir à l'Escale Wilson et le mercredi soir à l'Escale du 2, de 19h30 à 21h, et accessibles sur réservation par téléphone.

- *Escale Solidaire Wilson*
5 Rue Hector Berlioz 69100 Villeurbanne
- *Escale Solidaire du 2*
25 Rue Delandine 69002 Lyon

[Plus d'information](#)

Retrouvez sur la page dédiée du site du CROUS de Lyon et de Paris, l'ensemble des informations mises à jour régulièrement :

- [Lyon](#)
- [Paris](#)

Les dispositifs d'aide au logement

Logements en résidence CROUS

Pour demander un logement CROUS, vous devez impérativement avoir rempli votre [Dossier Social Etudiant](#) (DSE) avant le 31 mai et cocher la case « *Je demande un logement* ». La phase principale de demande de logement se découpe en plusieurs tours d'attribution durant lesquelles les étudiants boursiers du CROUS sont prioritaires. Les offres de logement disponibles sont en ligne à compter du 7 mai. A partir de cette date, vous pourrez formuler une demande de logement en précisant vos vœux sur trouverunlogement.lescrous.fr.

Recherche de logement

Il existe également la centrale de logement gérée par les CROUS : **Lokaviz** pour trouver rapidement un logement proche de votre lieu d'étude. Recherchez votre chambre, votre studio ou votre appartement, en résidence CROUS ou chez un particulier [sur le site](#). Pour toutes précisions sur la recherche de logement, vous pouvez contacter :

internationaloffice@em-lyon.com

Aides au logement

Selon votre situation, vous pouvez bénéficier de l'APL (Aide personnalisée au logement) ou de l'ALS (Allocation de logement social). Vous avez la possibilité de faire une simulation en vous rendant [sur le site](#).



Bon à savoir !

L'aide au logement des jeunes actifs :

- N'est pas cumulable avec l'aide à la mobilité Action Logement de 1 000 €
- **Est cumulable** avec l'aide Mobili-Jeune

Action Logement : les aides à la location

- **L'AVANCE LOCA-PASS** permet de verser immédiatement le dépôt de garantie demandé par le bailleur et de le rembourser petit à petit, sans payer d'intérêts, sur une durée maximale de 25 mois. Son montant est de 1 200 € maximum. Cette aide au logement est ouverte aux jeunes de moins de 30 ans et aux salariés du secteur privé non agricole quel que soit son âge.

[Voir les modalités de remboursement.](#)

- **LA GARANTIE VISALE** : Le propriétaire ou l'agence immobilière vous demandent de trouver un garant qui se portera caution en cas d'impayés de loyers. La garantie VISALE est une caution accordée pour la location de sa résidence principale par Action Logement. La garantie VISALE est gratuite pour le locataire comme pour le propriétaire. Elle répond aux besoins des bailleurs, à la recherche d'une protection maximale avant de louer leur bien, en offrant une solution simple et plus sûre qu'une caution personne physique/personnelle.

[Voir les conditions d'éligibilité.](#)

- **L'AIDE MOBILI-JEUNE** est une subvention qui permet d'alléger la quittance de loyer. Elle s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, en formation en alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), au sein d'une entreprise du secteur privé non agricole. Le montant de l'aide s'élève entre 10 € et 100 € maximum chaque mois. L'aide est versée semestriellement durant votre année d'alternance en cours (soit deux versements représentant chacun 6 mois).

[Voir les conditions d'éligibilité.](#)

Contact

Housing Office

housing-lyon@em-lyon.com

Plus d'information sur le [Guide du logement étudiant](#)



Pour toutes questions, n'hésitez pas à
nous contacter :

Student Services Centre
Scholarships & Financial Aid
scholarships@em-lyon.com